



Ville de Bernay
Délibération : 10
Conseil du 06 décembre 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20211210-DAJ-DEL-JS-031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2021

Affichage : 13/12/2021

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 06 DECEMBRE 2021 -

Délibération n°111-2021

Rapporteur : Monsieur Louis CHOAIN

L'an deux-mille-vingt-et-un, le six décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Frédérique PARIS, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASON, Valérie DIOT, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE.

Pouvoirs : Claudine HEUDE à Thierry JOSSE, Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, Claire PITETTE à Ulrich SCHLUMBERGER, Antonin PLANCHETTE à Simon JARAIE.

Absents : Camille DAEL, Hugues CANTEL, Pierre JALET.

Date de la convocation : 30 novembre 2021.

Monsieur Mickael PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

RAPPORT SUR L'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION SOCIALE 2021

EXPOSÉ DES MOTIFS :

La Ville de Bernay a été éligible au titre de l'année 2019 à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS). Le montant versé en 2020 à la commune représente **470 443 €** et est intégré à la dotation globale de fonctionnement (DGF).

L'objectif de cette dotation versée par l'État est d'aider les communes à financer leurs actions de fonctionnement en matière de développement social urbain.

L'article L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2014-173 du 21 février 2014, prescrit que les communes bénéficiaires de la DSU doivent en justifier l'emploi au travers d'un rapport annuel présenté au Conseil Municipal et dressant l'état des lieux des politiques menées par la ville en matière de développement social urbain, notamment dans les domaines touchant à l'insertion des populations fragilisées, aux services sociaux et à la jeunesse.

Le compte administratif 2020 fait apparaître les efforts financiers de la Ville suivants :

• **Gratuité du transport urbain Bmob :**

Jusqu'au 30 juin 2021 la ville de Bernay était Autorité Organisatrice du Transport (AOT) et gère le réseau « Bmob » qui permet de relier les deux quartiers au centre-ville, dont celui inscrit dans le dispositif Contrat de Ville.

L'ensemble de la population bénéficie d'un accès au réseau de transport urbain totalement Gratuit.

Le coût actualisé du réseau urbain de voyageurs de Bernay pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 a été de **87 355 € TTC**.

• **Gratuité et médiation culturelle :** Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

LE PIAF :

Le budget artistique consacré à l'ensemble des événements gratuits représente **5 006 €** en 2020. Ce budget ne comprend pas les frais de fonctionnement, de personnels et de communication du service culturel.

- Le festival « Côté Cour Côté Jardin » a proposé 3 spectacles d'arts de la rue en juillet 2020.

350 personnes ont été accueillies gratuitement en 2020. Il s'agissait de concerts dans l'abbatiale, un été à Bernay et Côté Cour Côté Jardin.

LE MOULIN (Médiathèque/Ludothèque) :

Le budget culturel de la médiathèque-ludothèque consacré aux événements gratuits en 2020 s'élève à presque **41 000 €** hors masse salariale.

La pandémie a impacté notre activité avec les périodes de fermeture liés aux confinements et à une restriction des horaires pendant la période de couvre-feu.

La fréquentation a donc enregistré un certain recul par rapport à l'année passée et s'élève donc à **15 844 passages** pour **36 307 emprunts en 2020**.

Cependant des services ont été mis en place afin de palier au mieux à cette situation et de continuer à assurer nos missions auprès de notre public. Ainsi, nous avons enregistré plus de **550 passages** pour le service de retrait sur place et **35 usagers** ont bénéficié gratuitement du portage à domicile.

La gratuité d'inscription mise en place en 2019 a bénéficié cette année encore à plus de 600 usagers.

Des animations gratuites ont également pu être proposées. Nous avons ainsi accueilli 44 groupes (classes, crèches, RAM...) et organisé 38 animations ouvertes à tous (heure du conte, rencontre littéraire, lectures...)

La médiathèque-ludothèque a également développé ses actions hors les murs notamment dans le cadre des actions transversales au sein de la ville comme « Un été à Bernay ».

Le PÔLE ABBAYE

Le budget culturel consacré à l'ensemble des événements représente près de **26 000 € TTC** en 2020 sans compter la masse salariale correspondant à ces animations.

En 2020, le pôle Abbaye a fait bénéficier de conditions de gratuité à 4 060 personnes, représentant 89 % de la fréquentation globale.

3 172 visiteurs individuels ont pu bénéficier de la gratuité pour visiter le musée, l'abbatiale (2 517) et les sites patrimoniaux, dont 74 pour le premier dimanche du mois (gratuit pour les musées de France).

La Carte Culture est un dispositif d'accès simplifié à toute l'offre culturelle de la Ville de Bernay mis en place en 2019. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'accès à la culture ; il offre à son détenteur la gratuité pour les collections permanentes et les expositions du musée, et des tarifs réduits sur les animations proposées. L'accès à l'abbatiale, en visite libre, reste gratuit.

En complément de ce dispositif, le pôle Abbaye a réalisé 32 animations gratuites ou à tarif réduit : 7 « Ateliers familles » qui ont réuni 29 personnes ; 15 visites guidées qui ont réuni 110 personnes ; 4 conférences en histoire de l'art qui ont réuni 44 personnes ; 3 « Apéros au musée » qui ont réuni 50 personnes ; 1 escape game qui a réuni 20 personnes ; 2 Murder party qui ont réuni 20 personnes

Il organise également des événements pour les journées nationales gratuites, fréquentés par un public varié et nombreux : 569 pour les Journées Européennes du Patrimoine. Plusieurs activités ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19 : les Journées Européennes des Métiers d'Art, la Nuit des Musées, Pierre en Lumière, les Rendez-vous aux jardins, Bernay scintille.

L'équipe du musée met également en place des actions en faveur du public enfant et jeune, qui en bénéficie gratuitement (Bernay).

Le pôle Abbaye a accueilli 511 élèves (dont Maternelles 16%, Primaires 36%, Collèges 4,50%, Lycée 43%) et 188 enfants du centre de loisirs, de la crèche et du RAM.

Tous ces enfants et élèves ont pu bénéficier d'ateliers, de visites ainsi que d'animations spécifiques ludiques et diversifiées, tels que des visites du jardin des moines, des visites thématiques du musée, des ateliers modelage ou peinture.

• Subventions et avantages en nature au Centre Communal d'Action Sociale de Bernay :

Le CCAS propose une politique de prévention et d'accompagnement à destination des plus vulnérables et favorise l'accès aux droits. Elle développe une politique de soutien et d'accompagnement en faveur des familles et personnes isolées. Elle œuvre également dans la lutte contre les violences intra-familiales.

Le CCAS gère également la résidence Autonomie Lyliane Carpentier comprenant 81 appartements.

Il développe une politique de prévention de la perte d'autonomie à destination des seniors de la Ville de Bernay et met en place plusieurs actions solidaires telles que les colis de Noël, le repas des cheveux blancs, la mise en place d'actions intergénérationnelles.

La totalité de la subvention Ville versée au CCAS pour 2020 s'est élevée à 254 500 euros dont : 174 235 euros conservés sur le budget principal, 80 265 euros reversés au Budget annexe FRPA.

Les avantages en nature sont estimés à 200 000 euros pour la mise à disposition des services transversaux de la Ville (RH, Finances, Informatique, Juridique, Marché Publics, Logistique, Courrier, Services Techniques) sans compter la mise en disposition du bâtiment pôle social.

Soit un montant total de **454 000 € TTC** de soutien de la ville de Bernay au Centre Communal d'Action Sociale.

• **Subventions et avantages en nature aux associations :**

Le soutien à la vie associative est un enjeu fort pour la solidarité et le lien social. Aussi, un soutien d'environ **474 251 € TTC** a été apporté aux associations, au titre des subventions versées (pour un montant total de 156 870 €) et des aides en nature (mise à disposition de locaux, de salles, de personnel).

• **Soutien des activités pour la petite enfance, les enfants et les jeunes :**

En 2020, le Service Enfance Jeunesse a introduit la médiation culturelle dans les accueils périscolaires et proposé des ateliers sur les temps périscolaires du matin et soir, au sein des écoles, encadrés par des animateurs qualifiés.

L'accueil de loisirs proposait aux enfants de 3 à 13 ans, sur les temps périscolaires du mercredi et les temps extrascolaires, des projets thématiques, ludiques et éducatifs. Sur l'année 2020, 7 444 journées enfants ont été réalisées.

Le Service Enfance Jeunesse a créé en 2019, des RDV de la Jeunesse, afin de proposer, en collaboration avec les services culturels et partenaires sportifs du territoire, des activités aux jeunes de 11 à 17 ans. Treize semaines ont été ainsi réalisées sur cette année. Sur l'année 2020, les RDV de la jeunesse se sont déroulés au sein de la maison de quartier du Bourg Le Comte (quartier prioritaire Politique de la Ville)

En 2020, la ville a poursuivi le déploiement des actions parentalité en proposant des rendez-vous différents dont des cafés des parents, des soirées conférence et des ateliers enfants/parents dont certains se sont faits en collaboration avec le centre social sur le quartier prioritaire. Du fait du confinement, les nouvelles technologies ont été utilisées afin de maintenir le lien et proposer des actions.

La totalité des dépenses du pôle éducation jeunesse représentait en 2020 **298 764 € TTC**.

- **Le contrat de ville**

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers des quartiers fléchés car cumulant plusieurs critères de difficultés. Ainsi ces quartiers ciblés concentrent des politiques spécifiques dans le cadre du Contrat de Ville. Sur le territoire de Bernay, le quartier du Bourg le Comte est identifié comme quartier prioritaire politique de la Ville. Signé pour la période 2015-2020, le contrat a été prolongé jusqu'en 2022 conformément au Protocole de Dijon.

Dans le cadre de ce contrat, le programme de réussite éducative (PRE) est déployé à destination des enfants présentant des fragilités et de leur famille, à la demande de celle-ci ou repérés par les partenaires du dispositif.

Les actions spécifiques de 2020 :

- La prévention des violences et soutenir les victimes et favoriser l'accès aux droits au sein du point d'accès aux droits.
- Favoriser l'accès à l'accueil de loisirs des enfants vivant sur le quartier du BLC par la mise en place d'une navette gratuite accueil de loisirs/BLC.
- Consolidation du développement du programme de réussite éducative en renforçant les liens partenariaux.
- Le PRE est soutenant vis-à-vis des familles pour parer à la crise sanitaire notamment via des kits pédagogiques et l'accompagnement vers l'extérieur.
- Développement des liens avec les bailleurs sociaux dans le cadre de la TFPB.
- Favoriser la dynamique associative par la mise à disposition gratuite de la maison de quartier.
- Favoriser le lien social par la mise à disposition gratuite de locaux aux habitants (maison de quartier).
- Le Pôle Solidarité et Citoyenneté par son offre à destination des usagers est vecteur de solidarité et de cohésion urbain.

Le coût annuel du contrat de Ville pour 2020 est estimé à, hors politique de droit commun, **60 407 € (PRE) + 1 060 € (PdV) + 18 854 (0,5 ETP coordo PdV) = 80 321 €** en fonctionnement.

- **Actions sportives :**

La ville entend encourager la pratique sportive, notamment en direction des jeunes, en proposant des manifestations sportives et en mettant à disposition des équipements pour la pratique sportive.

- Activités sportives "Un Été à Bernay" (juillet et août)
- Tout Bernay Court en co-organisation avec le Sporting Club de Bernay (octobre)

Le coût estimé de l'ensemble des manifestations gratuites est de **12 000 €**

Favoriser l'accès à des équipements sportifs de qualité dans tous les quartiers de la ville et créer des espaces dédiés à la pratique libre sont essentiels pour la ville au même titre que promouvoir le sport et ses valeurs dès le plus jeune âge. Pour ce faire, la ville investit pour l'entretien, l'aménagement et l'accessibilité des équipements.

Soit un montant total pour 2020 des actions de la ville menées en direction de la solidarité, de la jeunesse et de l'insertion des populations fragilisées de 1 478 697 € TTC, hors budgets PRE.

DELIBERATION :

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2334-15 et L.1111-2,
- VU** l'avis favorable des membres de la commission « *Administration générale, finances et économie* » du 30 novembre 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE du rapport retraçant les actions de Développement Social et les conditions de leur financement pour l'année 2020 au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/12/2021,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

